ACTE d’engagement

**OBJET :** **Accord-cadre** relatif à **l’expertise radiologique et au démantèlement du matériel dans le but de déclasser les locaux du site ASNR de Cherbourg en Cotentin**

**Numéro d’engagement (complété par l’ASNR au moment de la notification) :** …

|  |  |
| --- | --- |
| **Mode de passation du marché public** | Appel d'offres ouvert |
| **Direction/Service/Bureau** | **PSE-ENV / STAAR** |

**TABLES DES MATIERES**

[ARTICLE 1 : OBJET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT 3](#_Toc189215201)

[ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE 4](#_Toc189215202)

[ARTICLE 3 : SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL OU, EN CAS DE GROUPEMENT, LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT 10](#_Toc189215203)

[ARTICLE 4 : IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L’ACHETEUR ET CHOIX DE L’OFFRE 12](#_Toc189215204)

# ARTICLE 1 : OBJET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT

#### objet du marché public

Le présent marché a pour objet la vérification radiologique des locaux après démantèlement et la vérification du matériel présent, notamment en vue du déclassement des zones règlementées.

#### portee de l’acte d’engagement

Le présent acte d'engagement correspond :

1. à l’ensemble du marché public *(en cas de non-allotissement)*

aux lots du marché public :

lot 1 : *sans objet*

lot 2 : *sans objet*

1. à l’offre de base ;

à la variante suivante : *sans objet*

1. avec la prestation supplémentaire suivante : *sans objet*

# ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

#### identification du titulaire ou du groupement titulaire

*(Cocher les cases correspondantes.)*

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

le présent acte d’engagement et son annexe financière (Décomposition du Prix Global Forfaitaire ET Bordereau des Prix Unitaires)

le CCAP et son(ses) annexe(s)

le Cahier des charges référencé PSE-ENV/STAAR-2025-00017 et son(ses) annexe(s)

* Annexe 1 : plans des locaux
* Annexe 2 : liste et caractéristiques des locaux concernés par le matériel à démanteler
* Annexe 3 : liste des radionucléides

L’arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de de Fournitures courantes et services

et conformément à leurs clauses,

le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

…

engage la société ………… sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

…

l’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

…

à exécuter les prestations demandées aux prix forfaitaires (DPGF) et unitaires (BPU) initial(aux) indiqués au sein de l’annexe financière au présent acte d’engagement.

Taux de la TVA : …%

* **Montant des prestations du marché traitées à prix forfaitaires (partie marché ordinaire)[[1]](#footnote-1) :**
* Prix global et forfaitaire de la partie marché ordinaire global *:* …€ HT soit … € TTC
* **Montants minimum et/ou maximum de l’accord-cadre :**

Le(s) montant(s) minimum et/ou maximum de l’accord-cadre est/sont le(s) suivant(s) :

* Sans montant minimum
* Montant maximum, sur la durée totale, de 80 000€ HT

#### Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

*(En cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution du marché public, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres**  **du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

#### COMPTE(S) A CREDITER

*(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal)*

**** Titulaire du compte avec Adresse du titulaire du compte

…

**** IBAN

…

**** BIC

…

**** Domiciliation de la banque

…

#### Durée

Le marché est conclu à compter de sa date de notification et prendra fin à l'achèvement des prestations objets du présent marché.

Son début d’exécution est postérieur à sa date de notification et démarrera à compter du 02 juin 2025.

Le marché a une durée ferme de deux (2) mois à compter de la date de début d’exécution mentionnée ci-dessus.

Le marché n'est pas reconductible*.*

Toutefois, les marchés subséquents notifiés avant la date d’échéance de l’accord-cadre demeurent exécutables. Leur durée d’exécution ne pourra dépasser six (6) mois après la date d’échéance de l’accord-cadre et dans les conditions fixées au présent CCAP, en fonction de la complexité de l’ensemble des prestations à réaliser ainsi que des contraintes de qualité imposées par l’ASNR.

#### interlocuteurs

* + - **Responsables techniques**

Dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre, les parties désignent comme responsable technique la personne suivante :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Désignation** | **Nom / Prénom** | **Téléphone** | **Mail** |
| Pour l’ASNR | Gaelle MOREL | 02 33 01 41 04 | Gaelle.morel@asnr.fr |
| Pour l’opérateur économique | … | … | … |

* + - **Responsables commerciaux**

Dans le cadre de l'exécution du présent accord-cadre, les parties désignent comme responsables commerciaux les personnes suivantes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Désignation** | **Nom / Prénom** | **Téléphone** | **Mail** |
| Pour l’ASNR | Jean-Marc DURANTET | 04 42 19 95 04 | Jean-marc.durantet@asnr.fr |
| Pour l’opérateur économique | … | … | … |

* + - **Correspondances**

Les correspondances entre les deux parties, se feront aux adresses suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| **Désignation** | **Adresse** |
| ASNR | BP 10 – Rue Max Pol Fouchet – 50130 Cherbourg-Octeville |
| Opérateur économique | … |

#### Avances

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

*(Cocher la case correspondante.)*

# ARTICLE 3 : SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC PAR LE TITULAIRE INDIVIDUEL OU, EN CAS DE GROUPEMENT, LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT

La signature de l’acte d’engagement vaut acceptation de l’ensemble des pièces contractuelles indiquées à l’article 4 du CCAP du marché.

#### signature du marché public par le titulaire individuel

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

#### signature du marché public en cas de groupement

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2342-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*:

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

*(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).*

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

# ARTICLE 4 : IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L’ACHETEUR ET CHOIX DE L’OFFRE

**Cette partie est réservée à l’ASNR, elle ne doit en aucun cas être complétée par l’opérateur économique.**

#### Désignation de l’acheteur

AUTORITE DE SURETE NUCLEAIRE ET DE RADIOPROTECTION (ASNR)

**Siège social :**

15 RUE LOUIS LEJEUNE 92120 MONTROUGE

SIRET : 13000180300027

**Etablissement de Fontenay-aux-Roses :**

31 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

SIRET : 13000180300035

#### Signataire du marché public

Monsieur Pierre-Marie ABADIE, nommé Président de l’ASN par décret du 4 novembre 2024, publié au J.O.R.F. du 6 novembre 2024, et de l’ASNR à compter du 1er janvier 2025 en vertu de l’article 9 de la loi n° 2024-450 du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire, ou ses représentants habilités par délégations de signature publiées sur le site internet de l’ASNR.

#### Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’article R. 2191-59 du code de la commande publique,

auquel renvoie l’[article R. 2391-28](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du même code (nantissements ou cessions de créances)

Monsieur le Président de l’ASNR

Boîte postale n°17

92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

#### Désignation et adresse du comptable assignataire

Service du contrôle budgétaire et comptable du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (SCBCM - MTECT)

GRANDE ARCHE DE LA DEFENSE- PAROI SUD

92055 La Défense cedex

Tél. 01 40 81 67 21

**La présente offre est acceptée :**

lot 1 : *sans objet*

lot 2 : *sans objet*

Offre de base

Variante : *sans objet*

Offre de base et prestation supplémentaire éventuelle : *sans objet*

**Elle est complétée par les annexes suivantes :**

* **Annexe 1 : Annexe Financière**

A Fontenay-aux-Roses,

**Signature**

*(représentant de l’acheteur habilité à signer le marché public)*

**ANNEXE FINANCIERE :**

**(sera intégrée lors de la notification)**

1. En cas de contradiction avec les prix renseignés dans l’annexe financière, les prix renseignés dans cette dernière prévaudront. [↑](#footnote-ref-1)